

## **Commission Consultative des services publics locaux**

**Séance plénière du 14 octobre 2013**

### **AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2012 DE LA SOCIETE GLECCCL** *Cité internationale-Centre des Congrès de Lyon*

Pour l'année 2012, la CCSPS souligne l'obtention par le Centre des congrès de la certification ISO 14001.

En matière de développement durable, la commission note les efforts réalisés sur la consommation d'eau et sur la valorisation des déchets. Cependant, elle tient à souligner les marges de progrès concernant la réduction des déchets à la source, chacun devant concourir à l'objectif de réduction de 15% fixé retenu par le Grand Lyon dans le cadre de sa stratégie déchets.

La commission prend acte des travaux réalisés par le délégataire et le Grand Lyon pour l'amélioration de l'accessibilité du site et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens.

Enfin, la commission souhaite alerter le Grand Lyon sur l'importance de la marge du délégataire, en partie liée à des charges bien inférieures à celles prévues au budget prévisionnel. En effet entre 2007 et 2012 l'écart entre le prévisionnel et le réel est de -2M€ sur les recettes (qui s'élèvent à 19,7M€ en 2012 contre 21,8M€ au prévisionnel) et de -11M€ sur les charges (qui s'élèvent à 16,7M€ en 2012 contre 19,5M€ au prévisionnel). La commission estime que cette compression des charges se fait vraisemblablement au détriment de la qualité des prestations devant être assurées par le délégataire. La commission souhaite avoir des explications sur ces évolutions et restera vigilante pour les années à venir.